

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 31 MAI 2019

N° 2019-05-01

L'an deux mille dix-neuf, le trente et un mai à dix heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-trois mai deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 9) : 15

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 17
Exprimées par pouvoirs : 10
Total (mini 19) : 27

Quorum atteint

1 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 2 voix)

Claude AURIAS

1 représentant du Conseil départemental de la Drôme (porteur de 2 voix)

Pierre COMBES

13 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Marc GUERIN, Dominique GUEYTTE, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Roland PEYRON, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Rosy FERRIGNO à Marcel BAGARD, Éric RICHARD à Sébastien BERNARD, Marie-Pierre MONIER à Pierre COMBES, Pierre-Yves BOCHATON à Dominique GUEYTTE, Mounir AARAB à Valery LIOTAUD, Jacqueline BOUYAC à Henriette MARTINEZ,

Délégués excusés

Eliane BARREILLE, Myriam HUGUES

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 10 heures.

Madame Henriette MARTINEZ est nommée secrétaire de séance.

Objet : Plan d'actions loup et activités d'élevage des Baronnies provençales - Amélioration des connaissances – Investissement et fonctionnement

- ◆ Vu la délibération 2019-02-02 du comité syndical du 20 février 2019,

Le Président expose,

Le Parc élabore actuellement un programme pluriannuel d'interventions sur le loup et les activités d'élevage qui sera déposé auprès des services de l'Etat et des Régions.

Une première phase d'animation et de concertation a débuté en 2018.

Le plan d'actions loup et activités d'élevage des Baronnies s'articulera autour de 3 axes de travail :

- Amélioration de la connaissance sur le loup sur le territoire : différentes pistes sont à l'étude pour initier un travail dès 2019 comme l'extension de l'outil maploup sur le territoire haut-alpin ou la mise en place de pièges photo sur le territoire avec des partenaires locaux.
- Développement de la protection des troupeaux et expérimentation, recherche de solutions adaptées au territoire : dès 2019 le Parc engage des investissements pour tester de nouveaux outils, comme les pièges photos GSM (envoi info par téléphone), les balises GPS sur les chiens de protection etc.
- Sensibilisation, information et partages de connaissances sur le loup et ses conséquences sur le pastoralisme.

Sur les deux premiers axes, il est apparu indispensable de mettre en œuvre dès 2019 un volet d'investissement permettant d'améliorer la connaissance sur la présence du loup sur le territoire et d'accompagner les éleveurs sur des expérimentations de suivis des Chiens de Protection des Troupeaux.

Ce volet d'investissement comprend :

1. Une campagne de piégeage photo :

- ◆ **Identification de deux secteurs de prospection sur le territoire avec deux protocoles de suivis des pièges photos permettant de tester des approches différenciées**

- Secteur « nord » : hors ZPP actuelle, sur le secteur de l'Eygues, des communes sont actuellement encore en cercle 2. La prospection s'appuiera sur un réseau de 25 pièges photographiques suivis par des agents de la FDC26 ainsi que des partenaires locaux (éleveurs et chasseurs)

- Secteur d'interface entre ZPP Baronnies et Lure – ou ZPP Baronnies et Oule

Sur ces secteurs le Parc va mobiliser le réseau d'éleveurs volontaires et les correspondants locaux pour définir une zone de prospection prioritaire. Le secteur disposera de 45 pièges photos permettant un maillage fin du territoire et l'exploration de secteurs complémentaires selon les besoins exprimés par les partenaires locaux.

- ◆ **Investissement du Parc des Baronnies provençales - achat de pièges photos :**

En lien avec les partenaires locaux, le Parc propose d'investir dans deux jeux de pièges photographiques – 25 pour la zone « nord – Eygues » et 45 pour la zone Baronnies-Lure ou Baronnies-Oule.

La sélection d'appareils a été faite selon différents critères, permettant un moindre dérangement des animaux, mais aussi une alerte directe des personnes en charge du suivi. Un groupe d'éleveurs volontaires aura en charge d'identifier les lieux où positionner le matériel et de relever régulièrement les données.

La mise en place du matériel se fera si possible sur la période de l'été 2019 en fonction des risques sur certains secteurs, en limite de zone de présence permanente, ou recherche de secteurs potentiels de circulation pour l'automne.

2. Un investissement dans des balises GPS – investissement du Parc avec mise à disposition aux éleveurs pour test sur une année.

Actuellement, la Chambre d'Agriculture de la Drôme, l'ADEM et la FDO26 portent un projet avec un appui technique de l'IDELE, visant à analyser l'intérêt des balises GPS sur un suivi des CPT pour mieux comprendre comment ils travaillent et aider les éleveurs à mieux les sélectionner. Un volet pastoral est développé en complément pour évaluer l'intérêt des balises sur les brebis, notamment pour mieux évaluer les pratiques de pâturage du troupeau : calendrier de pâturage automatisé, identification de secteurs où renforcer la présence... Dans un deuxième temps les balises GPS pourront aussi aider l'éleveur à être alerté lors de la sortie du chien de la zone du troupeau. Cela s'intégrera dans un projet à plus grande échelle.

L'objectif est d'intégrer de nouveaux élevages dans le projet de suivi d'exploitation. Côté drômois, les balises GPS peuvent être financées à 60% par le plan ovin. Cependant, le Parc souhaite proposer de porter l'investissement pour quelques exploitations volontaires sur le territoire. En effet, actuellement, les exploitations subissant de la prédation ou intégrant des Chiens de Protection des Troupeaux n'ont pas toujours les capacités financières à porter les 40% d'investissement. Le portage par le Parc permet ainsi de tester un dispositif pouvant ensuite être pris en charge par les exploitations selon le retour sur l'expérimentation.

3. Un projet complémentaire est envisagé sur l'investissement dans un drone avec caméra thermique mobilisable pour aider à retrouver les animaux égarés, dispersés après une attaque. Ce drone nécessitera la formation d'une à deux personnes qui seront mobilisables selon les urgences sur les lieux d'attaques.

Le Parc envisage la mise à disposition de temps de travail interne pour identifier au moins un référent salarié en capacité d'utilisation du drone.

Le Président propose d'engager cette deuxième phase opérationnelle du plan loup et activités d'élevage des Baronnies provençales et de solliciter les financeurs pour leur soutien sur l'investissement et le temps d'analyse nécessaire.

Il propose de solliciter la région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre du contrat de Parc 2019-2021 pour financer l'acquisition de ces équipements, et ce selon le budget et le plan de financement prévisionnels suivants :

Dépenses	Montant € HT	Montant € TTC	Recettes	Montant €
Investissement dans les pièges photos – zone nord	13 312	15 975	Région Auvergne-Rhône-Alpes - Contrat de Parc 2019	32 515,6
Pièges photographiques pour zone sud	12 832,5	15 399		
Balises GPS pour équipement de 3 exploitations	12 000	14 400		
Drone avec caméra thermique	2 500	3 000	Autofinancement PnrBP	8 128,9
TOTAL	40 644,5	48 774	TOTAL	40 644,5

Le Président propose également de solliciter l'Etat dans le cadre du plan loup 2018-2023 pour financer le suivi nécessaire à la mise en œuvre de ces équipements sur 18 mois, et ce selon le budget et le plan de financements suivants :

Dépenses	Montant € TTC	Recettes	Montant €
Partenariat avec la fédération des chasseurs de la Drôme pour le suivi des pièges photos sur 2019-2020	20 000	ETAT - Plan loup 2018-2023	27 400
Temps de travail agent PnrBP– 24 jours	4 950		
Analyse des données balises GPS par l'IDELE	3 000	Autofinancement PnrBP	6 850
Suivi projet balises – prestation ou temps interne	6 300		
Total	34 250	Total	34 250

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Valide** les budgets prévisionnels et les plans de financement présentés en investissement et en fonctionnement
- **Décide** d'engager des premières réunions de sensibilisation sur le territoire
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Claude AURIAS

